

« Nous ne serons plus jamais tout à fait comme les autres »

Avec sa compagne, un trentenaire Lillois est « miraculé » du Bataclan. Il avait choisi le silence pour se protéger. À la fin du procès des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, il témoigne pour « apporter une brique à un événement historique ». Il attend le verdict de ce mercredi, « en toute confiance ».

PAR CHANTAL DAVID
lille@lavoixdunord.fr

LILLE. Pour le verdict attendu aujourd'hui, à partir de 17 h, Pierre (*) n'a rien prévu de particulier : « *A priori, je serai en voiture. Je mettrai France Inter. Ma compagne sera rentrée du travail, elle sera à la maison avec les enfants.* » Sur la décision à venir, il ne fait pas de commentaire : « *Le procès était dans l'ordre naturel des choses. Je n'y ai pas beaucoup participé mais je fais confiance à la justice.* »

DEUX LILLOIS DANS LA FOSSE DU BATACLAN

Le 13 novembre 2015, Pierre et sa compagne étaient au Bataclan. Pour ce couple de trentenaires lillois, cadres aisés, fans de musique, le concert des « Eagles » était la première sortie depuis la naissance de leur fils. Ils ont passé trois heures dans la fosse, « *couchés, serrés l'un contre l'autre.* » Ils ont tout vécu. Le bruit des tirs, l'odeur du soufre, du sang, l'ensevelissement sous des corps morts, l'épouvante des balles, tirées contre les blessés que les terroristes achèvent.

Ils ont survécu : « *Quand le silence est retombé, on a été trois à se lever. Nous deux, et une autre personne. La BRI nous a fait sortir les mains sur la tête. On était parkés dans l'arrière-cour d'un immeuble.* »

Pierre et sa compagne se sont perdus pendant l'évacuation, puis retrouvés : « *Pendant les tirs j'ai eu un black-out, je me réveille quand un terroriste explose.* »

Une fois dehors, le couple n'a qu'une envie, rentrer voir leur bébé qu'ils ont confié à un frère de Pierre, en banlieue parisienne : « *Mon frère a tout suivi à la télé. C'était terrible pour lui. On a jamais réussi à en reparler tous les*



À la veille du verdict, Pierre veut apporter son témoignage comme une contribution, « une brique » à un événement historique.

Quand Pierre et sa compagne rencontrent M^e Florence Sturbois, six mois se sont écoulés depuis les attentats.

Très vite, le couple a découvert qu'être victime, représente d'innombrables démarches et papiers compliqués. Ils viennent d'abord chercher un soutien juridique et administratif.

SOUFFRANCE ET VOLONTÉ D'ALLER DE L'AVANT

Dans le bureau de l'avocate lilloise, ils posent pêle-mêle la souffrance du drame vécu et leur volonté d'aller de l'avant.

M^e Sturbois les accompagnera tout au long de l'instruction. Il y

aura sept ans jusqu'au procès : « *C'est beaucoup d'attente* », disait pudiquement Pierre, ce hier matin.

Comment accompagne-t-on des victimes dans un dossier d'une telle ampleur ? M^e Sturbois : « *J'ai pris le parti de leur demander ce qu'ils voulaient. Voudaient-ils assister au procès ? J'avais décidé d'y aller régulièrement. Préfèrent-ils que je leur rapporte ce qui s'y disait ? Face à une situation si complexe, je ne voulais pas m'imposer dans un cheminement aussi intime. Mon rôle a été de tout contrôler en arrière-plan. Pour qu'ils soient informés et accompagnés, au moment et de la façon dont ils le voulaient.* » ■ CH. D.

deux. Entre nous c'est tabou. » Les Lillois ne sont allés qu'une seule fois au procès. Souvenir particulièrement douloureux. Salah Abdeslam parlait, Pierre sera profondément choqué de l'entendre dire aux victimes qu'elles ressortiront « *plus fortes et plus cultivées de cette épreuve.* » Il se souvient : « *J'ai applaudi. J'ai crié "bravo", et j'ai quitté la salle. C'était insoutenable.* »

À l'exception du cercle familial, Pierre et sa compagne n'ont jamais dit à personne qu'ils avaient vécu l'attentat au Bataclan : « *On ne veut pas que les gens nous voient différemment. On ne veut pas que l'attentat nous définisse.* » Le couple avait repris le travail très vite. Un deuxième enfant est né. Ils retourneront dans une salle de concert, en octobre prochain.

« On ne veut pas que les gens nous voient différemment. On ne veut pas que l'attentat nous définisse. »

Le trentenaire répète plusieurs fois qu'il « *compartimente pour que ça prenne le moins de place possible* ». Il a d'abord refusé de se considérer victime : « *Pour moi, on était des miraculés. On a vécu un truc très dur mais on a eu la chance de sortir de la salle.* »

Le procès a éveillé d'autres sentiments : « *Le verdict met un point final à un événement qui va tomber dans l'oubli collectif et c'est très bien comme ça. Mais nous... On a maintenant ce supplément d'horreur qui fait que nous ne serons plus jamais tout à fait comme les autres. C'est pas un handicap mais c'est là.* » ■

(*). Prénom modifié à la demande du témoin.

M^e Florence Sturbois : accompagner sans s'imposer

